

ESPACES PUBLICS EN MUTATION

La mutation des espaces publics se poursuit avec toujours pour objectif la production de morceaux de villes plus verts et plus amènes (lire aussi notre dossier « Espaces publics vivants » dans *Traits urbains* n°135 du mois de mai). Notamment sur des sites dont la minéralité et le caractère historique ou industriel offraient peu de perspectives évidentes d'évolution. Exemples à Paris, Clermont-Ferrand, Reims et Manchester.

Proposition de « salon végétal » avenue de la Grande Armée, à Paris. © PCA-Stream



deux hectares supplémentaires en partie déminéralisés et végétalisés, et les pistes cyclables seraient élargies. Suite à la disparition progressive des commerces de proximité, l'idée est de développer des terrasses estivales et des espaces de restauration, des showrooms qui serviraient de lieux d'exposition et des emplacements dédiés à la vente, réparation et stationnement de vélos.

À la Porte Maillot, « la suppression du rond-point et la reconnexion du Square Parodi à l'axe majeur marquent déjà le retour de l'axe dans l'aménagement urbain ». La création d'une « porte du Bois » pour signaler la proximité au Bois de Boulogne, et d'un belvédère conçu par Playgon, permettraient de conforter l'attractivité d'un lieu déjà fortement fréquenté en raison de ses lignes de RER et de métro. Viendrait s'ajouter « la première méga-station de mobilités douces [...] qui offrirait des possibilités de stationnement pour ceux qui arrivent ou partent de la gare ».

En remontant l'avenue au niveau des places Yvon et Claire Morandat et du général Patton, « il serait possible de créer une continuité de la piste cyclable [...] et une petite place centrale qui pourrait accueillir les étals d'un marché, des services variés, etc. ». Enfin, au-dessus du tunnel de l'Étoile, l'installation d'un belvédère donnerait « une raison aux visiteurs de traverser la place de l'Étoile ».

Clermont-Ferrand : un parc dans la Zac Saint-Jean

À Clermont-Ferrand, l'agence d'architectes Carta - Reichen et Robert Associés a élaboré le plan-guide de la restructuration du quartier Saint-Jean avec Atelier Format Paysage, paysagistes concepteurs, Setec ingénierie pour les VRD, Vizea, bureau d'études en environnement et développement durable, et Roland Ribl & Associés, ingénieurs conseils en mobilité. « Le traitement paysager, urbanistique, architectural et environnemental du secteur permettra à cet ancien quartier à vocation industrielle d'acquiescer une dimension métropolitaine, de se 'reconnecter' au centre-ville et de laisser une large place à la nature », indique le maire Olivier Bianchi. D'ici 2026, Saint-Jean accueillera la première tranche d'un nouveau grand parc paysager métropolitain qui s'étalera à terme sur 10 hectares.

Située au sein de la future Zac, cette première pièce de nature d'environ 2,5 hectares se compose d'une mosaïque d'espaces aux ambiances multiples : grand ponton de bois traversant le parc et reliant la rue Toni-Morrison et la rue du Pré-la-Reine ; espace de gradins (d'une capacité de 150 personnes environ) faisant face à une scène de 100 m² ; grande prairie au sein d'une clairière arborée ; salons de fraîcheur ; guinguette à





Evocations du parc Saint-Jean à Clermont-Ferrand : guinguette, gradins, salon de fraîcheur, bosquets. © La Fabrique Oblik

l'ombre de platanes cinquantenaires ; aires de jeux ; sanctuaire de biodiversité à l'accès restreint à des fins pédagogiques ; zone humide ; aire de bosquets spontanés.

Certains espaces en devenir sont préservés pour accueillir des projets futurs restant à confirmer telle l'installation d'un ancien wagon de train le long du grand ponton. Dans le cadre des actions mémorielles et culturelles sur le passé de Saint-Jean, la forte coloration ferroviaire des activités industrielles du quartier pourrait être mise en valeur avec l'installation d'un wagon désaffecté et retravaillé dans le cadre d'un projet éducatif, en lien avec un lycée technique, ou artistique. Egalement projetés : des restaurants/buvette, et une serre à vocation pédagogique et servant les besoins d'entretien du parc (production des végétaux pour les services des espaces verts, ateliers-école avec les établissements de petite enfance et scolaires du quartier et de ses environs...). Le parc s'adaptera à la micro-géographie déjà installée, notamment pour permettre le confinement de certaines terres polluées. Un diagnostic du patrimoine arboré présent sur le site a permis d'identifier un talus, des alignements d'arbres, une partie de friche et un bosquet horticole à préserver. Le projet s'attache à une imperméabilisation minimale : 2 % de surfaces bâties, 4 % de surfaces imperméables, 17 % de surfaces semi-perméables (cheminements en sable stabilisé pour les piétons et les véhicules de secours, pontons en platelage bois).

Objectif d'ouverture : fin 2025.

Reims : requalification de la voie des Sacres

« Redonner d'ici 2025 son statut patrimonial et une nouvelle identité à un axe central de Reims, long de 2,5 kilomètres », telle est l'ambition de la requalification de la voie des Sacres, menée par la Ville et le Grand Reims. Le secteur concerné, baptisé en hommage au sacre de 33 rois de France, relie les promenades Jean-Louis Schneider, proches de la gare centrale et récemment réaménagées, et deux parcs proches de la Basilique, le parc des Arènes du Sud et le parc des Buttes Saint-Nicaise. Une voie riche de nombreux hôtels particuliers et d'un tissu commercial important mais qui « avec le temps a perdu son statut d'axe patrimonial », soulignent les collectivités porteuses du projet. « Les traces de son passé se sont effacées dans un paysage urbain minéral et une fonction de transit. Un profil plutôt routier et aride et des aménagements vieillissants ont transformé cet axe structurant historique en un espace sans identité et qui ne répond pas aux usages et ambitions actuels et futurs ».

Présenté au mois de juin à l'issue d'un an de concertation, le projet de réaménagement signé Leclercq et Associés, mandataire d'un groupement comprenant l'agence Base paysagistes, RR&A, Alphaville, TPFI, EOOD et Golem, « appréhende l'épaisseur urbaine de la voie des Sacres, de part et d'autre de la voie. Il revoit le plan de circulation,